



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :    /    /

Dossier complet le :    /    /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un ensemble immobilier de 137 logements et d'un commerce au 6-8 rue Jean Jaures - 92 800 Puteaux

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SCCV PUTEAUX JEAN JAURES

Raison sociale

SCCV PUTEAUX JEAN JAURES

N° SIRET

10378420300012

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

PORCHEROT

Prénom(s)

Sophie

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie                            | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A |                                                                                                                                                                     |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit : - la démolition du bâtiment existant construit dans les années 1960, à l'exception du local technique transformateur existant localisé en sous-sol; - la construction d'un ensemble immobilier de logements collectifs pour une surface de plancher (SDP) totale créée de 10 503 m<sup>2</sup> répartie comme suit : - 10 354 m<sup>2</sup> de logements collectifs (137) ; - 149 m<sup>2</sup> de SDP de commerce ; - un niveau de sous-sol dédié au stationnement : 45 places de stationnement véhicules et de locaux de stationnement vélo (230 places). L'ensemble immobilier sera composé d'un bâtiment réparti en 2 cages en R+17 (cages A et B) et d'un autre bâtiment en R+1 (cage C).

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet participera au renouvellement urbain et à la création de logements du T1 au T5 destinés à accueillir la population locale et nouvelle. Le site accueillera des immeubles neufs et davantage performants du point de vue énergétique et environnemental par rapport aux constructions actuelles. Le Maître d'Ouvrage recherchera la certification RE2020 seuil 2025 et respectera les exigences de la certification NF Habitat HQE. Le projet respectera la charte Biodiversité interne d'Emerige.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le chantier consistera en : - la demolition du batiment actuel, - la demolition du sous-sol actuel a l'exception du local technique qui sera conserve et rehabilite (poste transformateur actuel de la tour Cofonca), - l'evacuation des materiaux vers les filieres appropriees, y compris recyclage des materiaux des que possible, identifies au travers d'un diagnostic produits, equipements, materiaux et dechets qui a ete realise (Cf annexe K de l'Annexe n°8 du Cerfa), - la construction des nouveaux batiments (gros oeuvre puis finitions), - la realisation des abords et des amenagements paysagers. Le phasage, l'organisation des travaux et les mesures specifiques sont specifiees au paragraphe 4 de l'annexe 8. Une charte chantier faible nuisance precisant les mesures de gestion et de prevention des travaux sur les avoisinants sera mise en oeuvre. Le projet respectera la charte Biodiversite interne d'Emerige. Ces 2 chartes sont disponibles en integralite en annexes P et Q de l'annexe 8. Il est prevu 38 mois de travaux avec une livraison en novembre 2030 et un demarrage des travaux fin septembre 2027.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le site sera un lieu de vie. Les habitants des nouveaux logements beneficieront de la modernite et de la qualite environnementale du site, de la dynamique de ce quartier ainsi que de la proximite des transports en commun. La repartition par type de logement est la suivante : 16 studios, 29 T2, 37 T3, 36 T4 et 19 T5. 67,16 % des logements sont des T3 ou plus grands, correspondant au besoin identifie au Plan local d'urbanisme de Puteaux. Des amenagements paysagers sont prevus. Le projet permettra de desimpermeabiliser une partie du site existant et de vegetaliser. Les futurs habitats beneficieront de ce cadre de vie vegetalise. Le projet est plus amplement decrit en partie 4 de l'annexe 8 au present dossier d'examen au cas par cas. A ce jour, il n'est pas prevu de demantelement futur. Il s'agit d'un projet durable, destine a etre entretenu qualitativement afin de durer dans le temps. Son exploitation pourra accueillir des adaptations en lien avec l'evolution de son environnement, des reglementations et des technologies futures.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant demolition ; Loi sur l'Eau Declaration au titre des rubriques 1.1.1.0 (pour la declaration des piezometres existants) et 3.2.2.0 (pour la construction de plus de 400 m² de bati dans le lit majeur de la Seine).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet                                                                                                                | Valeurs                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Surface de plancher totale : Nombre de niveaux : Surface de la parcelle : Surface d'espaces verts : dont surface de pleine terre : Emprise au sol : | (10 503, m <sup>2</sup> ) (RDC a R+17, etages) (2 595, m <sup>2</sup> ) (835, m <sup>2</sup> ) (814, m <sup>2</sup> ) (1557, m <sup>2</sup> ) |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 6 Voie : Rue Jean Jaures

Lieu-dit :

Localité : 6 Rue Jean Jaures 92800 Puteaux

Code postal : 92800 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 2°15'1"E Lat. : 48°53'8"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan local d'urbanisme de Puteaux (derniere version approuvee le 7/12/2023). Le projet se situe en zone UAb, zone urbaine generale a vocation principale d'habita

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                        | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise du site ne se situe dans aucune ZNIEFF. Les plus proches sont les ZNIEFF de type I "Berges de Seine et Bois de Boulogne" (110020421) située a environ 1 km au sud-est du site et la ZNIEFF de type II "Bois de Boulogne" (110001696) située a environ 840 m au sud du site. |
| En zone de montagne ?                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?                                                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'emprise du site ne se trouve dans aucun arrete de protection biotope. La zone la plus proche est a environ 14 km a l'est "Glacis Du Fort De Noisy-Le-Sec" (FR3800418).                                                                                                              |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

| Le projet se situe-t-il :                                                                                                                                    | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le département des Hauts-de-Seine dispose d'un PPBE approuvé le 8 novembre 2024. Le site du projet est concerné par le bruit lié à l'infrastructure routière, étant bordé par la rue Jean Jaures et à proximité de la N13 et l'A14 passant sur le pont de Neuilly ainsi que le quai de Dion Bouton (RD07) et le boulevard Pierre Gaudin.                                                               |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est pas comprise dans une zone de présomption de prescription archéologique, site classé ou inscrit et périmètre de protection de monument historique.                                                                                                                                                                                                                               |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Du fait de son occupation actuelle (site déjà urbanisé et largement construit/artificialisé) l'emprise du projet n'est pas susceptible d'accueillir des zones humides. Dans le cadre du diagnostic écologique réalisé pour les besoins de la présente demande, aucune espèce végétale caractéristique de zone humide n'a été identifiée par l'expert écologue (Annexe A de l'annexe 8 du Cerfa).       |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Puteaux est concernée par un Plan de prévention des risques naturels prévisibles en lien avec le risque mouvement de terrain, approuvé le 7 août 1985. Site : aléa moyen du risque de retrait-gonflement des                                                                                                                                                                             |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?                                                                                                                        | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone de projet est concernée par le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) de la vallée de la Seine - département des Hauts-de-Seine, approuvé initialement le 9 janvier 2004. La dernière version en vigueur a été                                                                                                                                                                       |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site fait l'objet d'une fiche INFOSOLS SSP3885599 et a accueilli des activités ICPE déclarées qui ont été mises à l'arrêt. Compte tenu de cet historique, une étude conforme à la méthodologie nationale des sites et sols pollués du 19 avril 2017 a été réalisée par le bureau d'études GEOLIA. Les résultats d'analyse sur les sols ont montré des anomalies diffuses dans les remblais avec des |
| Dans une zone de répartition des eaux ?                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site est localisé dans la zone de répartition des eaux (ZRE) de la nappe de l'Albien. Pour autant, la nappe de l'Albien étant très profonde, le projet ne l'interceptera pas.                                                                                                                                                                                                                       |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est située hors périmètre de captage en eau potable, et en amont hydraulique du captage AEP le plus proche situé à environ 610 m au nord-est du site sur la commune de Neuilly-sur-Seine.                                                                                                                                                                                            |
| Dans un site inscrit ?                                                                                                                                       | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'étude n'est pas comprise dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est "Quartiers urbains" situé à environ 390 m au sud-ouest du site.                                                                                                                                                                                                                                            |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site Natura 2000 ne se situe sur l'emprise ou a proximite du site du projet. Le site Natura 2000 le plus proche "Sites de Seine-Saint-Denis" ZPS (FR1112013) se situe a environ 8 km au nord-est. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone d'etude n'est pas comprise dans un site classe. Le site classe le plus proche est "Partie de l'ile de Puteaux (appartenant a Madame Lebaudry)" situe a 160 m a l'est du site.                   |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |                                                                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le sous-sol sera demolì et reconstruit, a l'exception du local technique transformateur. L'etude hydrogeologique etablie par la societe GEOLIA le 12 mai 2026 (annexe H de l'Annexe 8) confirme, dans ce contexte, qu'aucun dispositif de rabattement ou d'eupìsement de la nappe n'est a prevoir en phase chantier. En cas de remontee temporaire de la nappe liee a une crue de la Seine en dele de la cote de crue de chantier determinee, la |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Une etude hydrogeologique a ete realisee. Elle est consultable en annexe H de l'annexe 8. Elle met en evidence l'absence de prelevement direct dans les eaux souterraines en phase exploitation. Il existe un risque de remontee de nappe allant jusqu'a la submersion des terrains pour les situations les plus exceptionnelles (crue centennale de la Seine), qui peuvent non seulement generer des eaux pressions hydrostatiques en eau free  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?                                                             | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'une part, le bati a demolir a d'ores-et-deja fait l'objet d'un diagnostic PEMD prevus par la reglementation, avec caracterisation et quantification d'environ 15 819 tonnes de dechets et identification precise des dechets valorisables et des dechets non valorisables parmi ceux-ci (annexe K de l'Annexe 8). Conformement aux conclusions de ce diagnostic, la maitrise d'ouvrage                                                         |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?                                                              | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'après le PEMD, seuls 0,5 % des matériaux de demolition sont reemployables. Aussi, l'operation devra faire appel a des matériaux exterieurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'operation fera appel a des matériaux de construction exterieurs, prioritairement de sources bas carbone, dans le respect de l'IC construction du seuil 2025.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

| Incidences potentielles |                                                                                                                                                                                           | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ressources              | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet s'implante dans une zone déjà urbanisée. Il faudra raccorder le site aux différents réseaux existants. Il sera nécessaire de prévoir la réalisation d'ouvrages de retention et un rejet maîtrisé dans le réseau d'assainissement pluvial commun. Cette adéquation est étudiée avec la mairie de Puteaux et le syndicat des eaux potable et d'assainissement.                                                                                                              |
|                         | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En dépit du caractère urbanisé de l'emprise du projet, la maîtrise d'ouvrage a fait réaliser un inventaire écologique avec trois passages sur site enrichi de la prise en compte maximaliste et prudentielle d'espèces non observées mais seulement susceptibles d'être présentes sur le site. Les informations sont disponibles en annexe A de l'annexe 8. Les enjeux écologiques sont faibles sur l'ensemble du site.                                                             |
| Milieu naturel          | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun site Natura 2000 ne se situe sur l'emprise ou à proximité du site du projet. Le site Natura 2000 le plus proche "Sites de Seine-Saint-Denis" ZPS (FR1112013) se situe à environ 8 km au nord-est. Le projet est situé en zone urbaine dense, sans enjeu environnemental identifié. Le projet n'est pas susceptible de présenter des incidences notables et significatives sur les espèces et habitats ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 les autres espèces. |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?                                                                                                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se réalise en lieu et place d'anciens bureaux. Il s'agit d'une opération de renouvellement urbain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Risques                 | Est-il concerné par des risques technologiques ?                                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone de projet est située dans une zone de risque associée à une canalisation souterraine de transport de gaz naturel à haute pression passant sous le quai de Dion Bouton et la rue Bellini. Le site est concerné par des servitudes en lien avec la maîtrise de l'urbanisation autour de canalisations de distribution de gaz.                                                                                                                                                 |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone de projet est : - entièrement concernée par le risque inondation car située en zone bleue du PPRI de la vallée de la Seine (cf annexe G de l'Annexe 8) - concernée par le risque de remontée de nappe ; - concernée par une sismicité de niveau faible ; - en zone d'aléa gonflement - retrait des argiles de niveau modéré ; - en zone d'exposition faible au radon. En conséquence, il est recommandé de réaliser des mesures de prévention.                              |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?                                                                                                                                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les travaux émettront des nuisances, sans conséquence sanitaire pour la population du fait de la mise en œuvre de la charte chantier propre permettant de maîtriser les émissions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | D'une part, le diagnostic environnemental réalisé par la société GEOLIA (annexe J de l'Annexe 8) confirme que le site sera rendu compatible avec le projet de construction envisagé sur la base de mesures simples de                                                                                                                                                                                                                                                               |

| Incidences potentielles |                                                | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nuisances               | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | D'une part, les circulations en phase chantier seront maitrisees par l'application de la charte chantier a faible nuisance (annexe Q de l'Annexe 8). D'autre part, l'etude de trafic realisee par la societe ETC (annexe L de l'Annexe 8) confirme que les conditions de circulation actuelles sont globalement bonnes sur le secteur et que l'augmentation de trafic induite par le projet sera tres faible et aisement absorbee par l'aménagement actuel. |
|                         | Est-il source de bruit ?                       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux uniquement. Les nuisances sonores de la phase travaux seront maitrisees avec la mise en oeuvre de la charte chantier faible nuisance (cf annexe Q de l'Annexe 8)                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                         | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Un etude integrant des mesures de bruit dans l'environnement sur site et des modelisations acoustiques a ete etablie par la societe RG Ingenierie (annexe B de l'Annexe 8). La modelisation etage par etage realisee sur                                                                                                                                                                                                                                    |
|                         | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | En phase travaux uniquement : gaz d'echappement des engins, beton et bitume chaud par exemple. Ces odeurs seront maitrisees avec la mise en oeuvre de la charte chantier propre.                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                         | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas concerne par des nuisances olfactives.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux uniquement : vibrations du fait de l'utilisation d'engins de chantier et de la circulation. Ces vibrations seront limitees via les mesures de la charte chantier faibles nuisances                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                         | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des emissions lumineuses lors du chantier. Ces emissions lumineuses seront limitees via les mesures de la charte chantier faibles nuisances (cf annexe O de l'Annexe 8).                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                         | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Emissions lumineuses nouvelles et/ou differentes du fait de la presence permanente d'habitants dans un batiment auparavant destine a des activites de bureau. Zone a forte densite urbaine                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                         | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?          | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | En phase travaux principalement - gaz d'echappement des engins. Les nuisances atmospheriques de la phase travaux seront maitrisees avec la mise en oeuvre de la charte chantier propre.                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Émissions               | Engendre-t-il des rejets liquides ?            | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas de rejets liquides.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                         | Si oui, dans quel milieu ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input type="checkbox"/>            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                         |                                                |                                     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| Incidences potentielles            |                                                                                                                                             | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Une note sur la gestion des eaux pluviales réalisée par GTA Environnement confirme que le projet est dimensionné pour répondre aux deux exigences suivantes : (i) abattement total des pluies courantes (10 mm) et (ii) rétention, régulation et infiltration in situ des pluies fortes (44 mm en 4h). Dans ce dernier cas, le principe de zéro rejet reste la règle et seul un trop-plein de sécurité est prévu pour gérer les événements pluvieux. |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                                                                  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'intégralité des déchets de démolition et de chantier (y compris les terres excavées) a d'ores-et-déjà fait l'objet de diagnostics adaptés (diagnostic PEMD et diagnostic environnemental) qui permettent de maîtriser les modalités de traitement desdits déchets dans les filières appropriées respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets et moyennant une traçabilité conforme aux dispositions du code de l'environnement.    |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Démolition et reconstruction de locaux de bureaux en logements et commerce.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

Les projets susceptibles de présenter des effets cumules sont listés dans l'annexe 8. Il s'agit de travaux de requalification du boulevard Patrick Devedjan et des voies attenantes, et de projets immobiliser en renouvellement urbain sur les territoires communaux de Puteaux et Suresnes. Les principaux effets cumules potentiels sont liés aux phases travaux des projets : consommation de matériaux, trafic d'engins et nuisances temporaires pendant le chantier. Les projets sont suffisamment éloignés les uns des autres pour que les nuisances travaux soient limitées. Les trafics engendrés en phase exploitation seront limités via la mise en valeur des modes de déplacement doux (communes desservies par les transports en commun, mobilités douces). Plus largement, ces projets génèrent un impact global positif sur ces quartiers en

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

☐ Oui ☒ Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

L'ensemble des mesures proposées par la maîtrise d'ouvrage en phase chantier et en phase exploitation est détaillé au paragraphe 6 de l'Annexe 8.

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

L'ensemble des mesures proposées par la maîtrise d'ouvrage en phase chantier et en phase exploitation est détaillé au paragraphe 6 de l'Annexe 8.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les différentes études thématiques réalisées à ce jour ont permis de définir les mesures d'évitement, de réduction, de suivi et d'accompagnement adaptées au contexte particulier du projet en vue de maîtriser les impacts du projet et d'améliorer la situation existante (amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'un îlot de fraîcheur, préservation et favorisation de la biodiversité, amélioration du cadre paysager, amélioration du cadre de vie des usagers, développement des modes doux, etc). Au regard des enjeux identifiés, des caractéristiques du projet, des études menées et des mesures ERC-A souscrites, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale. Toutes les mesures nécessaires permettant de limiter la pollution des sols, les incidences sur la nappe souterraine, et d'éventuelles nuisances

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                          |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <input type="checkbox"/> |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé                                                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |  |                          |
|-------|--|--------------------------|
| 1     |  | <input type="checkbox"/> |
| 2     |  | <input type="checkbox"/> |
| 3     |  | <input type="checkbox"/> |
| 4     |  | <input type="checkbox"/> |
| 5     |  | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



Signature du (des) demandeur(s)